



Flash communal

Grammond

Présents :

- Patrice CARTERON (Maire)
- Catherine GANDIN (Adjointe)
- Joël SEON (Adjoint)
- Cyril VILLARD (Adjoint)
- Bruno GREGOIRE
- Paul BONNIER
- Xavier GRANJON
- Lucia POINT
- Thierry VACHON
- Murielle BEYNEL
- Damien GIANDOLINI
- Laurent CHIPIER
- Jean-Pierre POULAT
- Sandra PADEL
- Gilles THELISSON

❖ 2023-001 : TARIFS EAU 2023

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal, que les tarifs de l'eau doivent être fixés pour 2023. Il donne la parole à M. Cyril VILLARD, adjoint au Maire. Ce dernier présente le travail effectué par la commission voirie/eau notamment le bilan de l'année 2022 (achats d'eau, facturation aux abonnés, retard factures d'eau à régler...) puis une estimation pour l'année 2023.

Les tarifs 2023 proposés sont :

- Droit fixe : 48.62 € H.T.
- Prix au m3 par personne pour les particuliers :
 - De 0 à 25 m3 : 3,78 € H.T.
 - De 26 à 40 m3 : 3,86 H. T
 - De 41 m3 et au-delà : 4,00 € H.T
 - Prix au m3 pour les professionnels : 3,78 € H. T
 - Location compteur : 10,80 € H.T.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal fixe les tarifs de l'eau comme énoncés ci-dessus (Pour : 13, Abstention : 2).

❖ PREMIERE APPROCHE BUDGETAIRE

Monsieur le Maire donne la parole à Mme Catherine GANDIN, adjointe au Maire, pour faire une première approche budgétaire. Mme Catherine GANDIN dresse le bilan de l'année 2022 écoulée. Le budget communal a été respecté. Cependant, les finances ne sont pas encore satisfaisantes. Un emprunt à court terme reste à rembourser et des factures d'eau sont encore à payer. Pour l'année 2023, les commissions doivent réfléchir à leur demande de budget en conséquence.

❖ COMPTE RENDU REUNION NEW DEAL MOBILE

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la commune a été sélectionnée par la Préfecture pour faire partie du projet « New Deal Mobile » permettant d'améliorer la couverture mobile des territoires de manière localisée. Une réunion a eu lieu avec les élus, le 8 décembre dernier, afin de présenter le projet et la procédure de mise en place. Au vu des points de zones blanches retenus en début de mandat (Rue de la Passementerie, rue du Forez, Le Villard, L'Orme, Le Chambon), une première étude avait fait ressortir la nécessité de deux antennes. A la suite à la réunion, il est proposé de n'en mettre qu'une seule. Des réunions d'informations auront lieu avec la population si le projet continue. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de poursuivre le projet (Contre : 4, Abstention : 6, Pour : 5).

❖ POINTS SUR LE PERSONNEL COMMUNAL

Monsieur le Maire indique l'absence de plusieurs agents communaux sur l'année 2023 :

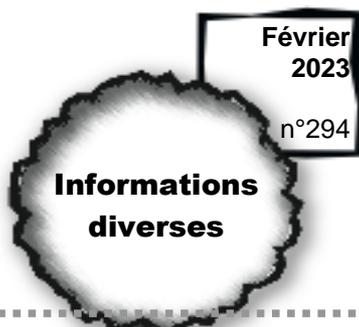
- Une employée est en arrêt maladie du 2 janvier au 20 février 2023.
- L'ATSEM de l'école sera absente à compter du 3 février 2023 pendant au moins un mois. Pour pallier à cette absence, la personne qui a été recrutée pendant le temps de midi prendra la place de l'ATSEM.
- Un recrutement est en cours pour trouver une personne pendant le temps de midi.
- La directrice du périscolaire sera absente au mois de mai.

❖ BILAN DES PARTICIPATIONS AUX COMMISSIONS CCMDL

- Enfance, jeunesse : La CCMDL recherche des bénévoles pour lire les dossiers concernant la bourse initiative jeune et également pour mettre en place le « Cyclo des Monts ».
- Urbanisme/ transports : Le « 2 Ex » (Saint Symphorien sur Coise / Lyon) a augmenté son nombre de passages. La ligne « 2 Ex » est maintenant équipée d'un rack qui peut accueillir 5 à 6 vélos.
- Tourisme : Les panneaux de départ des sentiers de randonnées de la commune sont en cours de création. Malgré la situation énergétique, l'objectif de la CCMDL est de maintenir les piscines ouvertes. Un projet de vélorail est en cours entre Saint Foy l'Argentière et Sainte Bel.

❖ QUESTIONS DIVERSES

- Bals : Le Conseil Municipal autorise :
 - Le bal des 18 ans (19 ans en 2023) le samedi 4 février 2023.
 - Le bal des 18 ans le samedi 4 novembre 2023
 - Un bal un vendredi pour l'association de M. GRANJON (Contre : 3, Abstention : 6, Pour : 6)
- Fuites toiture gymnase : Une expertise va avoir lieu le 10 février 2023.
- Vente terrain : Des devis sont en cours pour la viabilisation du terrain.
- Parking vers stade de foot : Un chiffrage est en cours pour créer des places de parking le long de la route vers le stade.
- Rénovation maison la Vourière : La commune ne peut supporter le coût financier de la mise en place des réseaux. Elle n'autorisera donc pas de permis.
- Projet Bâtir et Loger Maison Communale : Bâtir et Loger attend l'accord de sa commission avant d'avancer sur ce projet.
- Ombrière : Une étude est lancée pour demander au SIEL la possibilité de mettre en place une ombrière au stade vers le chapiteau.



Suivez l'actualité de Grammond sur :

- ❖ **Facebook** : www.facebook.com/Grammond42.Commune
- ❖ **Internet** : <https://www.grammond.fr/>

✓ Recensement militaire :

Les jeunes gens et jeunes filles nés en **mars 2007**, doivent se présenter en Mairie, munis de leur **carte d'identité** et du **livret de famille** des parents, **dès qu'ils ont atteint l'âge de 16 ans**. L'attestation de recensement, remise par la Mairie, est obligatoire pour l'inscription aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique. Les jeunes recensés doivent s'inscrire, par la suite, dans l'espace jeune du site majdc.fr

✓ Comptage de lièvres :

Une opération de comptage de lièvre aura lieu sur la commune la semaine du **6 au 9 mars 2022**. Ces estimations s'effectueront le soir, à partir de 20 heures, à l'aide d'un véhicule muni de projecteurs spéciaux.

✓ Numéro adressage :

Pour ceux qui ne l'ont pas encore fait, merci d'afficher sur votre boîte aux lettres ou au mur de votre habitation votre numéro d'adresse. Merci de veiller à l'application de cette mesure destinée à assurer notamment le bon fonctionnement des services postaux.

✓ Urbanisme :

Tous les travaux modifiant l'aspect extérieur doivent faire l'objet d'une demande d'autorisation d'urbanisme en mairie : construction d'une maison, extension d'une construction existante, construction d'un bâtiment indépendant (garage...), mais aussi création ou agrandissement d'ouvertures, réfection de toitures, ravalement de façades...

✓ Collecte de bouchons et autres

Pour rappel, il est possible de déposer des bouchons de plastique, de liège, de faux liège, des faisselles (grandes et petites), du matériel d'écriture (stylo usagé, feutres, escargot correcteur ...), des gourdes de compote vides (à part de préférence), des boîtes en PP propres dans le petit local de l'ancienne bascule sur la Grand 'Route. Attention, ce point de collecte n'est pas une déchetterie. Si vous souhaitez des informations sur l'association Handi'chiens qui se charge de la collecte, Marie-Pierre se tient à votre disposition pour toute précision : 04 77 89 01 66, 06 50 07 72 58, mpveyret@live.fr

✓ Rallye Baldomérien

Le rallye régional Baldomérien passe à GRAMMOND le samedi 4 mars 2023.

✓ Randonnée Cyclotouriste :

Le Club Cyclotouriste Montagny de Montagny organise sa randonnée cyclotouriste annuelle le samedi 25 mars 2023 en matinée et en début d'après-midi (les départs de Montagny seront échelonnés entre 8h30 et 13 heures). La randonnée traversera la commune. Les participants seront tenus de respecter le code de la route, il ne s'agit en aucun cas d'une compétition.

Vous pouvez consulter l'ensemble des documents de ce flash sur le site internet de la commune.